

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 25 septembre 2008 modifiant l'arrêté du 29 mars 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel des affaires sociales du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, du ministère des solidarités, de la santé et de la famille et du ministère de la parité et de l'égalité professionnelle

NOR : SJSJG0831000A

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;

Vu l'arrêté du 23 février 1996 relatif à la création d'un comité technique paritaire ministériel des affaires sociales placé auprès du ministre du travail et des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2005 portant nomination des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel des affaires sociales du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, du ministère des solidarités, de la santé et de la famille et du ministère de la parité et de l'égalité professionnelle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté du 29 mars 2005 susvisé sont modifiées comme suit :

« Membres titulaires

- M. Marie (Etienne), directeur de l'administration générale, du personnel et du budget ;
- M. Alegoet (Pierre), directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Rhône-Alpes ;
- M. Barbezieux (Philippe), administrateur civil à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;
- M. Bertrand (Jean-Marie), secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales ;
- Mme Delaporte (Sophie), adjointe au directeur de la direction générale de la santé ;
- M. Détour (Pierre-Marie), directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Centre ;
- M. Didier-Courbin (Philippe), chef de service, adjoint au directeur général de l'action sociale ;
- Mme Gazonneau (Claudine), chef de la division des affaires générales à la direction de la sécurité sociale ;
- M. Gonzalez (Gérard), sous-directeur des affaires générales à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;
- M. Habert (Laurent), chef de service à la direction de la sécurité sociale ;
- Mme Lédée (Sonia), chef du bureau des affaires générales à la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ;
- M. Moussier (Jean-Loup), sous-directeur de l'administration des services centraux à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;
- M. Murat (Jacques), directeur régional et départemental des affaires sanitaires et sociales de Champagne-Ardenne et de la Marne ;
- M. Nutte (André), chef de service à l'inspection générale des affaires sociales ;
- M. Pruel (Pierre), directeur départemental des affaires sanitaires et sociales du Nord.

Membres suppléants

- Mme Barberi (Martine), adjointe au chef de la division juridique et contentieuse à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;

M. Barruet (Jean-Claude), chef de la division juridique et contentieuse à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;

M. Certin (Philippe), chef de la division ressources et contrôle interne à la direction générale de la santé ;

M. Chiron (Pascal), adjoint au sous-directeur des statuts et du développement professionnel et social à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;

Mlle Goddet (Flore), chef de la mission du dialogue social à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;

Mme Lamothe (Monique), chef du bureau des affaires générales à la direction générale de l'action sociale ;

M. Le Guen (Yannick), adjoint de la sous-directrice de la qualité et du fonctionnement des établissements de santé à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. May-Carle (Gilles), directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Loire ;

M. Richard (Patrice), directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne ;

Mme Romenteau (Pascale), adjointe au chef de l'inspection générale des affaires sociales ;

M. Tregoat (Jean-Jacques), directeur général de l'action sociale ;

Mme Turcan (Ghislaine), chargée de mission à la sous-direction des affaires générales de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins ;

M. Waisbord (Eric), sous-directeur des statuts et du développement professionnel et social à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget ;

M. Westermann (Jean-Claude), directeur régional des affaires sanitaires et sociales du Nord-Pas-de-Calais ».

Article 2

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 29 mars 2005 susvisé sont modifiées comme suit :

« Pour la CFDT :

Membres titulaires

Mme Hygonnet (Anne), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Paris ;

M. Lacaze (Yves), secrétaire du SACAS-CFDT ;

M. Peillard (Laurent), direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

M. Roussel (Alain), Fédération INTERCO-CFDT.

Membres suppléants

Mme Clemente (Murielle), direction générale de la santé ;

M. Drouet (Stéphane), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Eure ;

M. Le Deunf (Philippe), direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Finistère ;

M. Rychlinski (Maryan), direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Var.

Pour la CGT :

Membres titulaires

M. Astolfi-Franchi (François), direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Bretagne ;

Mme Marty (Catherine), secrétaire générale de la CGT de l'administration centrale ;

M. Sinsard (Patrick), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Isère ;

M. Tasso (Nicolas), direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Rhône.

Membres suppléants

Mme Achmet (Anne-Maire), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Paris ;

Mme Bernard (Sandra), direction de la sécurité sociale ;

M. Ortic (Laurent), direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Midi-Pyrénées ;

M. Riant (Frédéric), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Vaucluse.

Pour Force ouvrière :

Membres titulaires

M. Ferchaud (René), direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Alpes-de-Haute-Provence ;

M. Guérard (François), direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Membres suppléants

M. Martin (Claude), direction départementale des affaires sanitaires et sociales de Charente ;
M. Touchard (Jean-Jacques), direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Alsace.

Pour le SNIASS :

Membre titulaire

M. Gini (Antoine), direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Rhône-Alpes.

Membre suppléant :

M. Laplace (Alain), direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Île-de-France. »

Article 3

Le directeur de l'administration générale, du personnel et du budget est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité et du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Paris, le 25 septembre 2008.

Pour les ministres et par délégation :
*Le directeur de l'administration générale,
du personnel et du budget,*

E. MARIE